

**CONCOURS EXTERNE**

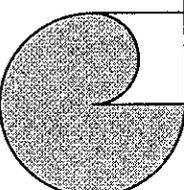
**POUR LE RECRUTEMENT**

**D'ASSISTANTS DE  
CONSERVATION**

**DU CADRE TERRITORIAL**

**DU PATRIMOINE ET DES**

**BIBLIOTHEQUES**



**ANNALES 2013**

CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE RECRUTEMENT DE  
CINQ ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU PATRIMOINE ET DES  
BIBLIOTHEQUES

---ooOo---

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : COMPOSITION PORTANT SUR UN SUJET D'ORDRE  
GENERAL RELATIF AUX GRANDS PROBLEMES  
POLITIQUES, ECONOMIQUES, CULTURELS OU SOCIAUX  
DU MONDE CONTEMPORAIN**

**DUREE : 3 HEURES**

**COEFFICIENT : 3**

**SUJET**

**Le phénomène Internet : un bienfait ou une menace pour le lien social ?**

En vous basant sur vos connaissances, vous veillerez à développer dans votre discussion les différents aspects de la question : qu'ils soient culturels, sociaux, politiques ou économiques.

## PROPOSITION DE CORRECTION :

**Le phénomène Internet : un bienfait ou une menace pour le lien social ?**

Libellé à définir : Phénomène internet

**Phénomène** : nom masculin

- 1) Fait observé, perçu par les sens ou la conscience.
- 2) Fait qui sort de l'ordinaire.

**Bienfait** : bien que l'on fait, faveur accordée à quelqu'un.  
Avantage ou bénéfice.

Quel est donc ce fait observé, qui sort de l'ordinaire et qu'a-t-il donc de si « extra-ordinaire » ? Avantageux pour la société ou... risqué ?

Une utilisation massive : répandue et quasi-permanente (espace -temps)

### Introduction

Internet et tout ce qui lui est associé : le multi média, les ordinateurs, l'informatique, l'information, n'est-il pas devenu l'objet d'un véritable culte ? A lire la presse, à entendre la radio et à regarder la télévision, à consulter les nombreux articles et ouvrages consacrés aux « nouvelles technologies de l'information », « à la société mondiale de l'information », on peut effectivement se poser la question. Tout ce qui touche à l'Internet y est l'objet d'une valorisation sans précédent sur le mode de la promesse, celle d'un monde meilleur (Internet associé à différentes valeurs : liberté, connaissance, communauté, universalité ...). **A exemplifier...**

D'où vient ce nouveau « culte » (au sens métaphorique, le culte est la vénération, ou plus simplement le fort attachement, que l'on peut porter à quelque chose ou à quelqu'un), quelles sont ses racines historiques, pourquoi rencontre-t-il apparemment un si grand succès ?

**N'y a-t-il pas là, si ce nouveau monde devait s'imposer, un risque majeur pour le lien social déjà fragilisé, ou des opportunités ?**

### Bref rappel historique du NET

**1962** : Origine du NET Mise en place par l'armée de l'air américaine d'un réseau maillé de calculateurs.

**1969** département de la défense du gouvernement des Etats-Unis. Le projet a pour but de maintenir les communications entre les ordinateurs militaires en cas de catastrophe majeure (contexte de la guerre froide), l'objectif est militaire : « permettre la communication entre des personnes devenues isolées par une attaque nucléaire ».

**1970** : 4 universités californiennes appliquent ces principes.

**1989**, un des principaux objectifs du WWW était d'être un espace pour partager

l'information. Cela semblait évident que ce devait être un espace dans lequel tout le monde pourrait être créatif, auquel tout le monde pourrait contribuer. (...)

**1990** développement du système hypertexte WWW. INTERNET devient le réseau mondial.

**Informé n'est pas communiquer** : L'information selon Norbert Wiener est ainsi définie, de façon extraordinairement générale et réductrice à la fois, comme le « nom pour désigner le contenu de ce qui est échangé avec le monde extérieur ».

**Mais que faut-il entendre par « communication » ? Lien social à définir.**

La communication est d'abord l'idéal d'expression et d'échange qui est à l'origine de la culture occidentale, et par la suite de la démocratie. Elle présuppose l'existence d'individus libres et égaux. On pourra développer ceci quant aux différents médias répandus ou non par pays.

C'est aussi l'ensemble des médias de masse qui, de la presse, à la radio et à la télévision, ont considérablement bouleversé en un siècle les rapports entre la communication et la société.

C'est également l'ensemble des nouvelles techniques de communication, qui, à partir de l'informatique, des communications, de l'audiovisuel et de leurs interconnexions, viennent en moins d'un demi siècle de modifier au niveau mondial les conditions d'échange, mais aussi de pouvoir.

C'est enfin les valeurs, symboles et représentations qui organisent le fonctionnement de l'espace public des démocraties de masse, et plus généralement de la communauté internationale à travers l'information.

Étymologiquement, ce mot signifie "mettre en commun, partager". C'est le sens de partage qui renvoie à ce que nous attendons tous de la communication: partager quelque chose avec quelqu'un.

**Transmettre de l'information (Émetteur => Récepteur). Le bon usage c'est réduire de l'incertitude.**

**Communiquer c'est avant tout vouloir se comprendre avec quelqu'un sur quelque chose**

**Internet et la jeunesse** : Les discours enthousiastes sur Internet tirent parfois leur légitimité de leur nouveauté. Leur capacité à mobiliser l'énergie d'une partie de la jeunesse tient à cela. La publicité ne manque pas d'associer aux nouvelles technologies de l'information et surtout à ce que l'on peut faire avec, le goût du jamais vu et le rejet de tout conformisme.

**La libre circulation et le refus de la loi** : Pour les fondamentalistes d'Internet, l'idéal d'un monde transparent s'incarne dans un « village global », sans frontière, sans loi, sans contrainte. La « libre circulation » est en effet un leitmotiv chez les planétaires.

**Le tabou de la rencontre directe** : Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous avons construit un réseau de communication susceptible, s'il était poussé à son extrême, de séparer les hommes et de les dispenser de toute rencontre

directe. Toute communication, toute relation, toute rencontre doivent désormais passer par le réseau. Le contenu de « l'ancien monde » doit être renversé dans le « nouveau monde » en laissant derrière tout ce qui s'oppose à la montée de la conscience collective.

**Une nouvelle inaptitude à la communication directe ?** La pratique systématique de la communication par l'intermédiaire des ordinateurs et des réseaux est la réalité concrète du nouveau culte de l'Internet. Communiquer tout le temps, toujours, à propos du plus de choses possibles et quel qu'en soit le contenu ! Activez l'information : voilà le véritable rite auquel il faut sacrifier, à toute heure du jour et de la nuit. Le prix de l'aisance apparente dans la communication médiatisée serait-elle le développement de l'inaptitude à la confrontation directe ? Dans l'univers du « tout Internet », l'individu est conduit à disposer de son propre territoire géographique d'évolution, au sein duquel il n'a plus à négocier quoi que ce soit avec autrui.

**L'individu face aux nouveaux médias :** Les solitudes interactives avec Internet, nous sommes entrés dans ce que l'on peut appeler l'ère des solitudes interactives. Dans une société où les individus sont libérés de toutes les règles et contraintes, l'épreuve de la solitude est réelle, comme est douloureuse la prise de conscience de l'immense difficulté qu'il y a à entrer en contact avec autrui. On peut être un parfait internaute et avoir les plus grandes difficultés à nouer un dialogue avec le voisin du cybercafé. Demain dans la vie numérique, la diffusion en temps réel n'occupera qu'une très petite place. Dans ce monde, les interactions virtuelles se déroulent dans un espace où les uns sont toujours décalés par rapport aux autres. Celui-ci est bien loin, dans sa réalité, des promesses d'en finir avec la séparation des humains.

**Observations sur l'utilisation :** Internet permet d'éliminer les distances, rapproche ceux qui sont lointains, mais éloignent ceux qui sont proches. Le constat majeur de l'utilisation d'Internet, quand elle devient intensive, est que cela conduit à l'isolement, il y a de moins en moins de communication interpersonnelle, c'est-à-dire d'échange en face-à-face, avec toute la richesse de ce moyen d'échange (effets verbaux et non verbaux) et de la synchronisation temps réel permettant les recadrages immédiats et non décalés en temps différé.

L'isolement est ici provoqué, non pas par la situation géographique, mais par le dispositif technique qui enserme les individus, (contraire par rapport à l'effet escompté initialement).

Une recherche menée sur les pages personnelles des élèves de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm, en dégage les caractéristiques. En majorité, ces pages sont des moyens utilisés non pas pour communiquer avec les autres, mais des lieux où chacun a la liberté d'exprimer ses goûts et ses préférences les plus intimes, en s'affranchissant de la contrainte sociale habituelle qui interdit de tels épanchements. Il croit le faire à la face du monde, bien qu'en réalité, il ne s'adresse qu'aux quelques internautes virtuels qui arriveraient à ces pages. Entre moyen de libre expression et lieu hors du droit et de la morale convenus et institués, Internet est, de ce point de vue, vécu comme un espace de liberté.

**Conclusion :** Il s'agit bien là d'un phénomène à l'échelle planétaire : positifs ou négatifs les effets de l'utilisation d'Internet sont pour le moins durables et facteurs de transformations sociales.

Les changements en cours correspondent à un véritable bouleversement anthropologique (social et culturel), ils affectent en effet plusieurs domaines essentiels: la relation avec soi et sa propre image, le rapport aux autres, la façon d'envisager les images qui nous entourent, la perception de l'espace et du temps, et même les formes de la connaissance. L'ensemble de ces changements dessinent peu à peu une nouvelle culture, celle des écrans (le visuel prépondérant à l'oral), avec un risque de fracture générationnelle et ses conséquences sur la transmission et l'isolement, quant à la famille, elle compte désormais moins pour certains ados que leur réseau d'amis virtuels.

Le média est fondamentalement ce qui est au milieu, il est donc à la fois ce qui sépare et ce qui unit. Comme bien souvent, il est porté un jugement plus sur le potentiel des techniques que sur leurs conséquences.

## **BAREME DE NOTATION :**

**La composition sera notée sur 20 points :**

Sujet problématisé et annonce des arguments en présence : 5 points

Un plan structuré, en deux parties, ou trois,  
(dialectique ou tripartite)

avec une introduction et une conclusion ou bilan : 6 points

Respect des règles de grammaire, de la syntaxe et de l'orthographe : 5 points

Qualité de l'exemplification et pertinence de la prise de position personnelle

(références culturelles...etc... ) 4 points

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE OUVERTS A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE  
RECRUTEMENT D'ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU  
PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES

----ooOo----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE : RESUME DE 200 MOTS ET ANALYSE D'UN TEXTE A  
CARACTERE CULTUREL**

DUREE : 3 HEURES

COEFFICIENT : 2

**SUJET**

- 1) Résumez le texte en 200 mots avec une tolérance de 10% en plus ou en moins (12 points)  
Le nombre de mots utilisés doit être indiqué en fin de résumé.
- 2) Répondre aux questions suivantes
  - a- Définissez le terme « Francophonie ». (1 point)
  - b- Donnez des exemples de l'utilisation de la langue française en dehors de son utilisation en France. (3 points)
  - c- Expliquez en quoi les Etats Unies se montrent plus ouverts à la « coexistence » dont parle l'auteur dans le texte. (2 points)
  - d- A votre avis, existe-t-il une culture universelle ? (2 points)

L'histoire culturelle du monde dans les cinquante prochaines années risque fort d'être marquée par deux phénomènes en apparence antagonistes : l'émergence d'une culture mondiale et la vitalité des cultures nationales.

Avec la multiplication des transports de personnes, avec les progrès fulgurants de la communication de l'information, une culture mondiale est en train de naître sous nos yeux. Elle a sa langue : l'anglais. Elle a ses lieux privilégiés : les aéroports, les grands hôtels, les centres économiques des mégalo-pôles, les grands laboratoires de recherche, les stades et les hauts lieux du tourisme. Elle a ses acteurs : les grandes agences d'information, des journaux comme le New York Herald Tribune, quelques maisons d'édition, les producteurs de feuilletons télévisés, l'internationale des scientifiques, les états-majors des multinationales, les tour opérateurs (1), les institutions intergouvernementales, les exploitants des réseaux de télécommunication, les compagnies aériennes. Elle a même sa cuisine : une forme dégradée de la cuisine française...

À cette culture ne participe encore pleinement qu'un faible pourcentage de la population mondiale, mais il s'agit d'une culture fort complexe puisque, d'un côté, grâce au relais des télévisions et des presses nationales, elle constitue déjà une culture de masse, tandis que de l'autre, grâce à la souplesse des médias modernes, elle réunit des microcultures qui se limitent parfois à quelques dizaines ou quelques centaines de personnes — les spécialistes d'une technique, par exemple — réparties de par le monde. Une culture en pleine expansion. Une culture dominante.

Mais en face d'elle, les cultures nationales affirment leur vitalité. Dans la confrontation ou dans la coexistence. La confrontation? Elle est surtout le fait des cultures du Tiers Monde, ces cultures métissées, fruit de l'union d'un père colonisateur, étranger et brutal, admiré et haï et qu'il a fallu tuer dans l'adolescence des guerres de libération, et de cette mère traditionnelle qu'il a violée et qui est devenue un objet de désillusion et d'amour. Elle peut être violente comme dans le cas de l'Iran et des Intégrismes en tous genres ou comme dans le cas de nombreux pays de l'Amérique latine. Reste la coexistence qui correspond plutôt au cas des pays développés de l'Ouest et de l'Est, les États-Unis occupant une place à part à cause de leur rôle majeur dans la genèse de la culture mondiale. Cette coexistence, certains pays comme les pays scandinaves ou l'Allemagne fédérale semblent la vivre sans difficultés majeures. D'autres, au contraire, comme la France ou le Japon, lui opposent une résistance explicite ou cachée.

Il y a là pour la société française une question fondamentale, car son avenir — y compris dans le domaine économique — dépendra fortement de son aptitude à concilier la vitalité de sa culture et son insertion dans la culture mondiale.

Dans quarante ans, moins de 2 % de l'humanité parlera le français et le monde n'aura qu'un besoin marginal de la culture française. Les différents pays ne s'y intéresseront que dans la mesure où elle leur sera facilement accessible soit dans leur langue nationale, soit en anglais. Si les élites françaises au sens le plus large — qu'elles soient intellectuelles, économiques ou

politiques — refusent de participer à la culture mondiale, elles ne se parleront plus qu'à elles-mêmes, comme c'est déjà le cas pour de larges fractions de certaines professions. Nos scientifiques seront marginalisés dans les congrès. Les techniques de nos ingénieurs n'inspireront plus confiance. Nos commerçants seront désavantagés dans la concurrence internationale. Nos juristes seront exclus du droit des grandes affaires. Nos chefs d'entreprise ne comprendront pas les évolutions de la demande mondiale. Nos éditeurs devront renoncer à faire traduire la plupart de nos livres.

Pour la vie culturelle française, la participation à la culture mondiale n'est pas une menace, mais un stimulant et même une condition de son développement. Elle n'est pas une menace puisque la survie de notre langue n'est pas en jeu. Elle est un stimulant, puisque c'est en intériorisant les problèmes du monde que la culture française peut retrouver sa dimension universelle. Elle est une condition du développement puisque nos créations — notamment dans le domaine audiovisuel — ne seront viables que si elles ont accès au marché mondial. Ainsi apparaissent clairement l'utilité et les limites de la Francophonie.

Lesourne, Jacques. 1988. « La culture en l'an 2000 ». *Éducation et société — Les défis de l'an 2000*. Paris : Éditions La découverte.

(1) Les organisateurs de grands voyages touristiques.

**Proposition de résumé du texte**

Un double phénomène se manifesterà dans moins d'un demi-siècle : la naissance d'une culture mondiale et le dynamisme des cultures nationales.

Déjà, la culture mondiale se concrétise. Culture de masse, les voyages et les médias la facilitent. Mais, elle sait aussi favoriser les microcultures. Cette particularité ne l'empêche pas de se répandre. De plus, elle renforce sa prédominance.

Elle ne nuit pas pour autant aux cultures nationales. Certes, elles doivent leur vitalité à la confrontation des populations : des cultures différentes s'aiguisent dans les pays du Tiers Monde. Parfois, les civilisations coexistent plus ou moins dans le reste du monde!

Aussi, la France doit-elle s'efforcer de s'intégrer avec sa culture dans la culture mondiale. Car, il est fondamental pour ce pays de s'ouvrir au reste du monde. Son insertion est la condition de son développement. À défaut, il se marginalisera au détriment de ses activités.

Au contraire, la culture mondiale stimulera son propre acquis culturel, au contact des problèmes du monde. Et elle lui donnera une dimension universelle, au profit de ses réalisations.

À ce prix, la Francophonie se maintiendra dans le paysage culturel mondial. (191 mots)

**Barème de notation :**

Respect de la structure du texte :	3 points
Respect des thèmes de l'auteur :	3 points
Respect du nombre de mots :	1 point de pénalité de 1 à 5 mots en + ou – 2 points de 6 à 10.
Qualité de la reformulation et syntaxe :	3 points
Concision et clarté :	3 points
Faute de français ou d'orthographe :	jusqu'à 2 points de pénalité
Paraphrase :	jusqu'à 2 points de pénalité
Décompte absent ou erreur :	1 point de pénalité

**Corrigé des questions**

- a- Définissez le terme « Francophonie ». (1 point)  
Communauté de langue des pays francophone.
- b- Donnez des exemples de l'utilisation de la langue française en dehors de son utilisation en France. (3 points)  
Des exemples peuvent être donnés de certains pays d'Afrique qui ont conservé la langue française comme langue officielle après la fin de la présence française. Elle est utilisée aussi comme la langue de transmission des connaissances dans certaines universités (ex. Madagascar). La langue française est aussi utilisée au Québec...
- c- Expliquez en quoi les Etats Unies se montrent plus ouverts à la « coexistence » dont parle l'auteur dans le texte. (2 points)  
Les EU semblent plus ouverts aux différentes cultures. Cela peut s'expliquer au regard de la diversité des peuples qui, historiquement, ont composé cet Etat. Les droits et libertés individuels sont, dans certains domaines, respectés d'une façon plus entière. On peut penser, à titre d'exemple, aux libertés accordées aux mouvements religieux qui, pour certains d'entre eux, sont des cultures à part entière (ex. des Amish).
- d- A votre avis, existe-t-il une culture universelle ? (2 points)  
La logique de l'argumentation sera un élément essentiel de la correction. Une attention particulière sera accordée à l'orthographe et à la syntaxe.

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE OUVERTS A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE  
RECRUTEMENT D'ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU  
PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION : TRAITEMENT AUTOMATISE DE L'INFORMATION

DUREE : 1 HEURE 30

COEFFICIENT : 1

**Attention** : 1 seule réponse possible.

**Barème** : + 1 pt pour bonne réponse  
0 pour non réponse ou réponse fausse

SUJET

**Question 1**

Quand on parle d'URL, cela renvoie à

- a. Uniform Ressource Locator
- b. Union des Ressources en Ligne
- c. La barre d'adresse d'un site

**Question 2**

Google est avant tout :

- a. Un moteur de recherche parmi d'autres
- b. Le seul moteur de recherche
- c. Un navigateur Internet

**Question 3**

Qu'utilise-t-on pour aller sur Internet ?

- a. Un traitement de texte
- b. Un navigateur
- c. Un fichier

**Question 4**

Comment se compose une adresse électronique (e-mail) ?

- a. http://titi.tata.com
- b. www.titi.tata.fr
- c. titi.tata@fai.fr

**Question 5**

Comment s'appelle le type de connexion sans fil qui permet de surfer sur Internet ?

- a. L'infra-rouge
- b. Le bluetooth
- c. Le Wifi
- d. L'ADSL

**Question 6**

De quoi est constitué un site Web ?

- a. De sites Internet
- b. De pages Web
- c. De programmes web

**Question 7**

En informatique, combien pèse un kilo ?

- a. 256
- b. 1000
- c. 1024
- d. 9999

**Question 8**

Qu'est-ce qu'un cookie ?

- a. Un programme qui fonctionne particulièrement bien
- b. Une plaque de silicium servant à la fabrication des puces électroniques
- c. Un programme téléchargé via Internet sans le consentement explicite de l'utilisateur
- d. Un élément de publicité affiché dans un page Web

**Question 9**

Quelle est l'utilité du langage SQL ?

- a. Création d'animation très perfectionnées
- b. Manipulation de bases de données
- c. Mixage de sons et de musiques

**Question 10**

En cas de destruction d'un maillon du réseau, que se passe-t-il ?

- a. l'information reste bloquée
- b. le réseau est paralysé
- c. le système vous demande de vous connecter ultérieurement
- d. l'information va circuler par un autre chemin

**Question 11**

Lequel de ces langages est complémentaire au HTML ?

- a. DHTML
- b. HTML+
- c. XML

**Question 12**

Quel chantier ne fait pas partie d'un projet informatique ?

- a. Schéma directeur
- b. Cahier des charges
- c. Vérification de service régulier

**Question 13**

Dans un projet informatique, quel est acteur prépondérant parmi les suivants ?

- a. Le programmeur
- b. L'architecte logiciel
- c. L'administrateur de base de données
- d. Le chef de projet

**Question 14**

Que veut dire le signe CNIL ?

- a. Commission Numérique de l'Informatique Libre
- b. Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
- c. Commission Nationale et Internationale des Loyautés

**Question 15**

Quelle est la fonction principale de la CNIL ?

- a. Veiller à ce que l'informatique ne porte pas atteinte aux libertés individuelles ou publiques
- b. Veiller à ce que l'informatique s'appuie sur des outils du monde Libre
- c. Veiller à ce que l'informatique soit développée librement

**Question 16**

Qu'est-ce qu'un infocentre ?

- a. Une centrale informatique
- b. Un outil permettant de réaliser des statistiques sur des volumes de données importants
- c. Un développement informatique centralisé

**Question 17**

A quoi sert le chiffrement d'un message ?

- a. A convertir le message en binaire
- b. A protéger le message
- c. A rendre le message lisible par un ordinateur

**Question 18**

Quelle version de Microsoft Office n'existe pas ?

- a. Microsoft Office 2010
- b. Microsoft Office 2007
- c. Microsoft Office 2005
- d. Microsoft Office 2003

**Question 19**

Qu'est-il possible de réaliser avec un télé-service administratif ?

- a. Des démarches administratives depuis Internet
- b. Travailler à son domicile connecté à son entreprise via Internet
- c. Déclarer ses impôts depuis Internet

**Question 20**

Qu'est-ce que la dématérialisation ?

- a. Considérer des objets virtuels
- b. Remplacer le document papier par un document numérique
- c. Créer des avatars pour chaque individu

**CONCOURS EXTERNE / INTERNE D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU  
CADRE TERRITORIAL DU PATRIMOINE ET BIBLIOTHEQUES DE NOUVELLE-  
CALEDONIE**

---ooOoo---

**CORRIGE**

**Question 1**

réponse : b et d

**Question 2**

réponse : d

**Question 3**

réponse : b

**Question 4**

réponse : a

**Question 5**

réponse : b

**Question 6**

réponse : b

**Question 7**

réponse : b et d

**Question 8**

réponse : b

**Question 9**

réponse : a

**Question 10**

réponse : a et b

**Question 11**

réponse : d

**Question 12**

réponse : c

**Question 13**

réponse : a

**Question 14**

réponse : c

**Question 15**

réponse : c

**Question 16**

Réponse : a

**Question 17**

réponse : c

**Question 18**

réponse : a

**Question 19**

Réponse : a et c

**Question 20**

Réponse : a

**Barème**

**1 point par question**

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE OUVERTS A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE  
RECRUTEMENT D'ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU  
PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION : AJIE

DUREE : 1 HEURE 30

COEFFICIENT : 1

SUJET

**Traduire le texte ci-dessous en français.**

**Na e ki mâ waa rha wakè né ki yè pèrivèa mâ ki yè yu pâfâ nô rô pèci**

Na ki mi xè kâmö wi Anova pwa rô kâmö wi Pierre Gope, pâfâ litêratûrii i dô kâmö ré yé yu na pèrivèa kétôné yêfê dôkâmô ûfû rô léwé rha kaa koomè. Na bôfi da dô kââ ki yè bafi waa vè rai yêfê né ki yè a'i mâ yêfê né ki yè yu vè dôwöö. Dèxâ na waa vèfi wakè xi dèxâ. Bôfi na waa wè, yêfê né ki yè a'i na pè tövèa rha litêratûrii ka dôwöö. Na bôfi virù na ki cufu mi xè rha ka tö ka virù, bôfi pâfâ kâmö ré yu vè dôwöö céfé yu rô pâfâ pèci pâfâ nô ka dé virù vèfi bôfi.

Bôfi ki waa tée rèi nédö 1965 pwa rô nédö 2000 na pèrivèa ki wakè i yêfê dôkâmô. Bôfi pâfâ nô ka virù, ré yé yu rô pâfâ pèci ka da virù, wè pâfâ nô ka virù ka dé mi xè rha virhenô ka virù. Bôfi kwââ-ré wè na êfêvèa kétôné pâfâ ki törhû-né pâfâ ki vinimö-né ré céfé pè vèki-fé na pâfâ mwââfö vidù cèki céfé vi yèi waa ki törhû xé-fé pâfâ nô-ré. Bôfi pâfâ ki törhû mâ ki môfu xi yêfê pâi mi xè mélányii, na ûfû kétôné litêratûrii xi pâi dôkâmô, na pèrivèa kétôné pâfâ yêfê pâfâ kâmö ka mi xè oyiiéani ré na môfu ki maii xie na pûé na mi xè mââyöö xi pwâgafa. Bôfi pâfâ ki a'i mâ ki yu né xinâ ka dôwöö wè na pèrivèa ki bafi môfu xi rha névâ rô kétôné nô xie xömwé ka gè, vèfi rha ékafaé politik ka dé cuè-e, mâ kétôné vi tö rhau vèfi vi tânéxâi né kétôné rhau pâfâ dönévâ.

Bôfi litêratûrii wè na tö vè rhaaxâ rô pwânufi né ki vi tânéxâi waa ré tö léwé ka pôfô pèci ka yaï. Na bôfi ûfû pâfâ virhenô kau ka töi na ka pôfô vi tânéxâi mâ ka töi na rha bèmû ré tö ka rhavû ka yé yiö-é pè kaafu cèki céfé pôfô na pâfâ èfi-e rô pâfâ ékafaé wâani né kwéé, bôfi litêratûrii wè na rhavû ki pôfô-vi rô ki virù xie-vi rô ka pôfô nô ka yé pè tée rô pâfâ ékafaé ka virù mâ ka da virù kôiwaa pâfâ wakè-vi.

Ka mi xè pèci Chroniques du pays kanak, *Arts et lettres*, Tome 3,  
Mi xè névâ tö Singapour, Planète Mémo, rèi nédö 1999, p. 188-189.

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE OUVERTS A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE  
RECRUTEMENT D'ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU  
PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION : DREHU

DUREE : 1 HEURE 30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Traduire le texte ci-dessous en français.

**Loi e troa huliwane la xupi itre itus, me akökötren.**

Qaane thei Anova utihë Pierre Gope, itre trengewekë kanake hna cinyihane a qaja amamane la gene nöje ceitune me easë a goeëne la ketre ithulu. Pëkö troa isaane la itre trengeithanata hnapane memine la itre trengewekë hna nyipi cinyihan. Kola sisedrëne la ketre hnene la ketre. Jëne la itre trengeithanata hnapan, kola eköthe la ketre trengewekë hna cinyihane ka hnyipixe. Ngacama itre qaane ka he kö, ngo kola huliwane ngöne la itre trengewekë hmeku së asë.

Ame la itre hna huliwane qaane lo macatre 1965 utihë 2000, tre, itre trengewekë qangöne la gene nöje ne la itre kanak. Itre tane ka ceitu, hna cinyihane ngöne itre trengewekë ka isa pengön, a itre trengewekë ka nyimutre kola isa qaja xötrëne la ca ewekë. Ceitune memine lo itre pengöne qaan, hna isa qaja hnene la itre lapa thenge la itre aqane trotrohnine me hmekune la isa pengö i angatr. Ame la ewekë ka mamacile qa ngöne la imelekeune la itre kanak, ngöne la itre trengewekë kanak, tre, ene la itre trepene mele qa ngöne la Oseani, hna thaluëne hnene la melene la Kolonia. Itre pengöne trengewekë ne la hndrai enehila a qaja la melene la sosaiatri, kola mele ngöne la itre drai hna enijëne hnene la itre aqane musinë nöj, nge hna amë la trengecatire ngöne la mekune ka cas, ene la kola acasine la acinemele ne la itre nöje kanak.

Ame la trengeithanata, tre, kola ce huliwane la itre mekune ka nyimutre jëne la itre jia ka isapengön. Ceitune memine lo itre trengewekë kola qaja lo itre qaan, laka ame la pane qatr, qaane la lapa, tre, hna thaqa luën : a hna hamëne la lue lapa, qëmekene troa akökötrene catrën, jëne la itre neköi lapa. Ame la trengewekë hna cinyihan, tre, kola kökötire trotro thenge la itre tan, nge kola huliwane ngöne la itre trepene ka nyimutre.

Hna xome qa ngöne la *Chroniques du pays kanak, Arts et lettres, Tome 3, Singapour, Planète Mémo, 1999, p. 188-189.*

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE OUVERTS A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE  
RECRUTEMENT D'ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU  
PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION : NENGONE

DUREE : 1 HEURE 30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Traduire le texte ci-dessous en français.

**Ore nidi aceil nore ci xiwaimomo ne ci kuruti gutusi**

Whane i Anova pina sei Wakaw Gope, la xiwaimomo pene dridri ci ahnengomeni ore wangome nore ciroi pene nod. Ke roidi nidi ushiwa kore co xiwaimomon ore pene nod. Wen ore hna xiwaimomo ci kanon yawe ore kakailen nore hna beredron. Melei ke eje thuni co beredre inom kore eamo ni awamohma ha ci ngeni du ej, ore la xiwaimomo me kabesi. Ngei me ci ahnga du ej, kore la xiwaimomo pene acanod wen ore saso kore la ngeni, ke roidi etha pengen kore la beredre hnen ore nodei thu xiwaimomo. Nodei gutusi hna kuruti whane ri kenereken 1965 pina ri kenereken 2000, ore ta hna anyanyadeni me etha pengen saso kore itutuo ci beredron. Se ineko kore nodei yeretiti nore nod, saso kore kakailen, ke roidi etha pengene kore ci anyanyadeni hue lewe ore guhnameneng hna laenatan. Melei kore wangom nore la ciroi nore gula-Melanezi. Ci laenatan ore ciroi pene acanod ma ha ci ridi hnen ore ciroi pene gada. Nodei xiwaimomo ci ngeni ore la ciroi me kabesi, ri gula-ezien ma ha ci ceja, ne ilore ta polotrik me kabesi, ne ilore ta la anynyadeni me ci ureye ore la ciroi me saso sei acanod nore Kaledronia ne ilore Loyalti.

Ore la xiwaimomo pene acanod ci sabut ri ta itutuo ci laenatan ore nodei ngome me etha pengen. Se ineko kore ta yeretiti nore nodei yejecen kodrihne, hna hnapone ore so guhnameneng ne ci mana ri nod shedoluko onom. Se ineko kore la xiwaimomo pene acanod, ha ci mana sen ore ta itutuo me etha pengen ke roidi ci ngeni ore uan me saso.

Gulatusi hna yoselo wene ri Chroniques du pays kanak, *Arts et lettres*, Tome 3, Singapour  
Planète Mémo, 1999, p.188-189.

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE OUVERT Á COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE  
RECRUTEMENT DE SEPT ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL  
DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

---

**ÉPREUVÉ ÉCRITE FACULTATIVE : LANGUES KANAK**

**DURÉE : 1 HEURE 30**

**COEF : 1**

**Traduire le texte ci-dessous en français.**

**De la nécessité d'un travail de publication et d'édition**

D'Anova à Pierre Gope, la littérature kanak écrite profile un espace dans lequel la tradition est regardée comme dans un miroir. Aussi est-il vain de vouloir apposer la tradition orale à la moderne écriture. Celle-ci continue celle-là. En effet, la tradition orale accouche d'une toute nouvelle littérature écrite. Bien qu'ayant un air de parenté, les rejets littéraires fécondés s'expriment dans des textes aussi singuliers les uns que les autres.

La reprise de 1965 à 2000 montre une constante propre à la culture kanak. Les thèmes identiques, exprimés à travers des textes divers, sont des versions successives d'une même histoire. Ceci n'est pas sans nous faire songer aux versions successives des mythes que s'approprient les clans pour raconter leur propre version des événements. Le signe ou le symptôme de la civilisation mélanésienne, bref d'une littérature kanak, atteste la permanence de valeurs océaniques qui subit l'éclatement de la dispersion fabriqués par le régime colonial. Les formes littéraires contemporaines affirment à la fois la survie d'une société qui se reformule elle-même au travers d'une histoire mouvementée, selon un contexte politique précis, et le dynamisme unifiant par l'imaginaire le lien identitaire des pays kanak.

La littérature s'unifie autour de l'imaginaire à travers la variété multiple des opuscles. Un peu comme les grands récits mythiques où l'ancêtre fondateur se diviser en deux pour se multiplier à travers des segmentations de lignées, la littérature écrite commence à proliférer tout en se fédérant autour de thèmes qui sont repris dans des partitions singulières et différentes de chaque œuvre.

Extrait de Chroniques du pays kanak, *Arts et lettres*, Tome 3,  
Singapour, Planète Mémo, 1999, p. 188-189.

## **BARÈME DE NOTATION**

Le travail de traduction du candidat sera évalué sur 20 points après appréciation des quatre critères suivants :

- 1- La compréhension globale du texte (/8 pts)
- 2- La fidélité au texte de départ (/4 pts)
- 3- La capacité à reformuler avec des énoncés appropriés (/4 pts)
- 4- L'évaluation de la grammaire et de l'orthographe en français (/4 pts).

CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE RECRUTEMENT DE  
CINQ ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU PATRIMOINE ET DES  
BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE ORALE D'ADMISSION : ANGLAIS

PREPARATION : 30 minutes

ENTRETIEN : 30 minutes

COEFFICIENT : 2

SUJET N°1

Lisez attentivement le texte suivant.

1. Vous traduirez en français les passages en gras entre crochets [...] (10 points)
2. Vous commenterez le texte en anglais. (10 points)

---

How to become a museum conservator.

[Museums are essential structures that house a variety of historic elements such as paintings, artifacts, jewelry, weapons, and other items that hold historic value. Museum conservators are trained professionals that care for and restore a variety of historical objects.

Museum conservators care for, manage, treat, preserve, and document many different historical items including artifacts, art, and specimens. They use microscopes, x-rays, special lights, and chemical tests to conduct historical, archaeological, and scientific research to determine the time frame and condition of objects. They often preserve wood, paper, and clay items with hardeners and sealants to prevent decay and breakage.] They also clean and restore paintings, create copies of artifacts, repair objects with broken parts, repair surfaces, and create fossil mounts. Museum conservators are also responsible for determining the proper climate-control measures for specific preservation of objects. They must document their findings and properly record the essential information on the objects of the museum. Museum conservators also often participate in research work, outreach programs, and write articles and papers for scholarly journals. Some museum conservators work with a specific type of object such as books, stamps, or coins.

Museum conservators typically need at least a master degree in conservation, history, library science, or other related field. A few museum conservators complete apprenticeship programs that are offered by museums or nonprofit organizations. Many aspiring conservators complete internships while pursuing their education to gain practical experience. Conservators must complete continuing education and additional training throughout their careers to keep their skills up to date and stay abreast with advancements in the field. Many participate in conferences, workshops, seminars, and events that are sponsored by museum associations.

A career as a museum conservator is a great choice for people with a strong interest in caring for and preserving a variety of historical items. Museum conservators must have a solid understanding of conservation procedures and the ability to apply them to many different objects. Patience, detail orientation, good organizational skills, and good problem solving skills are necessary characteristics.

### Corrigé de la version.

Les musées sont des structures essentielles qui abritent nombre d'éléments historiques tels que des peintures, des objets artisanaux, des bijoux, des armes, et d'autres articles qui possèdent une valeur historique. Les conservateurs de musées sont des professionnels qualifiés qui entretiennent et restaurent les objets historiques les plus variés.

Les conservateurs de musée entretiennent, gèrent, traitent, préservent et documentent une grande quantité de différents articles historiques, comprenant des pièces d'artisanat, des œuvres d'art, et des spécimens. Ils utilisent des microscopes, des rayons X, des lumières spéciales, et des tests chimiques pour mener des recherches historiques, archéologiques et scientifiques afin de déterminer le cadre temporel et l'état des objets. Ils conservent des articles de bois, de papier et d'argile à l'aide de durcisseurs et d'enduits étanches afin d'empêcher qu'ils se détériorent ou se brisent.

CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE RECRUTEMENT DE  
CINQ ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU PATRIMOINE ET DES  
BIBLIOTHEQUES

----ooOoo----

EPREUVE ORALE D'ADMISSION : ANGLAIS

COEFFICIENT : 2

PREPARATION : 30 minutes  
ENTRETIEN : 30 minutes

SUJET N°2

Lisez attentivement le texte suivant.

1. Vous traduirez en français les passages en gras entre crochets [...] (10 points)
2. Vous commenterez le texte en anglais. (10 points)

---

The Flinders University Library.

The Flinders University Library consists of the Central Library and three branch libraries - the Law Library, Sturt Library and Gus Fraenkel Medical Library. The Central Library is situated on the plaza of the southern campus, with the Law Library located on the western side of level 3. The Sturt Library is found in the Sturt Buildings, and the Gus Fraenkel Medical Library is on the fifth floor of the Flinders Medical Centre.

The Central Library is the largest, and holds materials to serve the whole University community. The Law Library holds materials relevant to the law and legal studies courses offered by the University, and includes legislation, law reports and specialist books and journals. The Sturt Library specialises in the fields of nursing, midwifery, disability and optometry, while the Gus Fraenkel Medical Library services both School of Medicine students and Flinders Medical Centre staff.

The library system contains more than 1 million books and periodicals on all subjects related to the teaching and research interests of the University staff and students. The library has over 70,000 electronic journal titles, 350 academic databases and 35,000 eBooks. Access is available on campus on student computers and remotely.

[There are reading and study areas in all the libraries, and each library offers borrowing facilities to any student in the University. Each library has computers available for student use, with a standard range of software including internet access and word processing software. A 24 hour computer lab is provided in the Central Library. Printing and copying facilities are available in all the libraries. The libraries are open for extensive hours, including evenings and Saturday and Sunday. FindIt@Flinders provides access to the Library's online and print collections in a single search. It includes everything found in the Library's catalogue (books, ebooks and DVDs) plus a lot of the content available through the Library's databases. Training is offered at the beginning of each semester, and help is always available from the Information Desk.]

Students and staff are able to borrow from the libraries of the other universities in South Australia under the terms of the Reciprocal Borrowing arrangement. Staff and post-graduate students requiring materials not held by the library may request them through the Document Service Unit. This service can deliver items from around the world. Library staff are available during opening hours to assist students to make the best use of the library's resources.

### **Corrigé de la version.**

Dans toutes les bibliothèques, on trouve des espaces de lecture et d'étude, et chacune offre des services d'emprunt à tout étudiant de l'Université. Chaque bibliothèque est équipée d'ordinateurs disponibles pour les étudiants, avec un choix de logiciels de base, comprenant l'accès à l'Internet et des logiciels de traitement de texte. A la Bibliothèque Centrale, on trouve un laboratoire informatique ouvert 24 h sur 24. Toutes les bibliothèques offrent des services d'impression et de photocopie. Les horaires d'ouverture des bibliothèques sont très larges, et s'étendent aux soirées et aux samedis et dimanches. Avec FindIt@Flinders, on accède, par une seule et même recherche, aux collections de la Bibliothèque, en ligne et en version papier. Ceci inclut tout ce qui se trouve dans le catalogue de la Bibliothèque (livres, livres électroniques et DVD), ainsi que la plupart du contenu disponible par le biais des bases de données de la Bibliothèque. Au début de chaque semestre, des formations sont offertes, et on peut toujours obtenir de l'aide au Bureau d'Information.

CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE RECRUTEMENT DE  
CINQ ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU PATRIMOINE ET DES  
BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE ORALE D'ADMISSION : ANGLAIS

COEFFICIENT : 2

PREPARATION : 30 minutes  
ENTRETIEN : 30 minutes

SUJET N°3

Lisez attentivement le texte suivant.

1. Vous traduirez en français les passages en gras entre crochets [...] (10 points)
2. Vous commenterez le texte en anglais. (10 points)

---

Boston Public Library.

Founded in 1848, by an act of the Great and General Court of Massachusetts, the Boston Public Library (BPL) was the first large free municipal library in the United States. The Boston public Library's first building of its own was a former schoolhouse located on Mason Street that was opened to the public on March 20, 1854. The library's collections approximated 16,000 volumes, and it was obvious from the day the doors were first opened that the quarters were inadequate.

In December of that same year the library's Commissioners were authorized to locate a new building upon a lot on Boylston Street. The present Copley Square location has been home to the library since 1895, when architect Charles Follen McKim completed his "palace for the people".

In the latter half of the 19<sup>th</sup> century, the library worked vigorously to develop and expand its branch system. Viewed as a means to extend the library's presence throughout the city, the branch system evolved from an idea in 1867 to a reality in 1870, when the first branch library in the United States was opened in East Boston. Between 1872 and 1900, 21 more branches began serving communities throughout Boston's diverse neighborhoods.

**[In addition to its 8.9 million books, the library boasts a wealth of rare books and manuscripts, maps, musical scores and prints. Among its large collections, the BPL holds several first edition folios by William Shakespeare, original music scores from Mozart to Prokofiev's "Peter and the Wolf", and, in its rare book collection, the personal library of John Adams. Throughout the year, the BPL hosts exhibitions that offer the public an opportunity to view books and documents usually available only to research scholars.]**

**Over 3 million people visit the BPL each year, many in pursuit of research material, others looking for an afternoon's reading or the use of the computer or to attend a class, still others for the magnificent and unique art and architecture of many library locations.]**

### **Corrigé de la version.**

En plus de ses 8,9 millions de livres, la bibliothèque est fière de posséder un trésor de pièces rares : livres, manuscrits, cartes, partitions musicales et gravures. Parmi ses vastes collections, la Bibliothèque Publique de Boston compte plusieurs in-folio de Shakespeare dans leur première édition, des partitions de musique originales, de Mozart au « Pierre et le Loup » de Prokofiev, et, dans sa collection de livres rares, la bibliothèque personnelle de John Adams. Tout au long de l'année, la Bibliothèque Publique de Boston accueille des expositions qui offrent au public l'opportunité de voir des livres et des documents qui sont d'ordinaire réservés aux études de chercheurs.

La Bibliothèque Publique de Boston reçoit plus de 3 millions de visiteurs par an, dont beaucoup viennent y puiser des matériaux pour leurs recherches, alors que d'autres désirent y passer un après-midi à lire, ou utiliser l'ordinateur, ou suivre un cours, et d'autres encore y viennent pour admirer l'art et l'architecture uniques et splendides de nombreux sites de la bibliothèque.

CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE RECRUTEMENT DE  
CINQ ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU PATRIMOINE ET DES  
BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE ORALE D'ADMISSION : ESPAGNOL

PREPARATION : 30 minutes  
ENTRETIEN : 30 minutes

COEFFICIENT : 2

SUJET N°1

Traduire le texte suivant et le commenter

**¿Todos son iguales?**

Ha aparecido, sin embargo, un candidato que me parece inteligente, oh milagro. Su partido lo considera completamente idiotizado desde hace tiempo, pero a él lo veo inteligente, a años luz de todos los demás (1). Y tampoco creo estar solo en esa apreciación, dado que es siempre el político mejor valorado en los sondeos o el menos denostado (2), si se prefiere. Sin duda es artero (3) y ocasionalmente demagógico, pero nadie que se dedique a su profesión está a salvo de eso, y quizá no deba estarlo, más le vale. Lo cierto es que [...], o argumenta y razona y explica, lo cual se diría lo mínimo que ha de exigírsele a un candidato y sin embargo es casi insólito en España. No chilla (4), no se desgañita (5), no suelta una tras otra frases huera (6) y altisonantes (7). No da la impresión de tener la cabeza vacía, [...] o llena sólo por una idea fija hipertrofiada. [...] Tampoco parece alguien falto de escrúpulos, y eso es fundamental. Su gran inconveniente es que ha formado parte de los últimos Gobiernos.

Javier MARÍAS, *El País Semanal*, 02/10/2011

1. los demás: *les autres* – 2. Denostado = criticado – 3. Artero: *astucieux* – 4. Chillar: *pousser des cris* – 5. Desgañitarse: *s'égosiller* – 6. Huero: *vide* 7. Altisonantes: *pompeuses*

## PROPOSITION DE CORRECTION

### Sont-ils tous égaux ?

Un candidat est apparu, cependant, celui-ci me semble intelligent. Oh, un miracle ! Je considère son parti complètement idiot depuis bien longtemps, mais lui, je le vois comme un être intelligent, aux années-lumière des tous les autres. Et voilà que je ne crois pas non plus être seul dans cette appréciation, étant donné qu'il est toujours l'homme politique le mieux évalué dans les sondages ou le moins insulté, si l'on veut. Sans doute, il est astucieux et de temps à autre démagogique, mais personne qui exerce une telle profession n'est à l'abri de cela, il vaut mieux pour lui qu'il ne le soit pas. Il est certain [...], qu'il argumente et raisonne et explique, ce qui est le minimum que l'on peut exiger de lui et cependant il est un cas presque insolite en Espagne. Il ne pousse pas de cris et ni s'égosille, il ne lâche pas l'une après l'autre, des phrases vides et pompeuses. Il ne donne pas l'impression d'avoir une petite tête, [...] ou une tête pleine d'une seule idée fixe hypertrophiée. [...]

Il ne semble pas être non plus comme quelqu'un dépourvu des scrupules, et cela est fondamental. Son grand inconvénient consiste en ce qu'il a fait partie des derniers Gouvernements.

CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE RECRUTEMENT DE  
CINQ ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU PATRIMOINE ET DES  
BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE ORALE D'ADMISSION : ESPAGNOL

COEFFICIENT : 2

PREPARATION : 30 minutes

ENTRETIEN : 30 minutes

SUJET N°2

Traduire le texte suivant et le commenter

**La novada persiste, pero menos sádica**

*Los ritos iniciáticos tienden más a la fiesta que a la humillación, aunque aún se comenten abusos.*

Las novatadas (1) en los colegios mayores universitarios están en decadencia, al menos con el salvajismo del que hicieron banderas (2) décadas atrás, aunque todavía haya que lamentar algún incidente aislado [...] Con el tiempo, la bienvenida que se reservaba a los nuevos colegiales se ha ido despojando del carácter militar, jerárquico, servil que tantos disgustos ocasionó. Ahora, los ritos iniciáticos suelen ser amables, y algunos más bien ñoños (3). [...]

Una de las claves más recurrentes de las novatadas es el alcohol. A las 12 de la noche una llamada en la puerta de la habitación despierta al colegial recién llegado. Vístase, le dicen. El susto (4) primero acaba en una juerga (5) por los bares. Alcohol y más alcohol. Hubo un tiempo, lejano ya, en que los veteranos gozaban de tal poder en el colegio que sus abusos se extendían todo el año. Se hacían traer el café, limpiar los zapatos, entraban con preferencia por la puerta y, por supuesto, presidían la mesa del comedor. Más propio de las historias de la mili (6) que de un ámbito universitario. Aunque muchas de las novatadas actuales siguen recordando a los antiguos cuarteles (7).

Carmen Morán, *El País*, 12/10/2011

1. Las novatadas: *le bizutage* - 2. Hacer bandera: *s'énorgueillir, revendiquer* - 3. Ñoño: *niáis* - 4. El susto: *la peur* - 5. La juerga = la fiesta - 6. La mili = el servicio militar - 7. Cuarteles: *anciennes casernes*.

## PROPOSITION DE CORRECTION

### **Le bizutage persiste, mais moins sadique**

*Les rites initiatiques tendent plus à la fête qu'à l'humiliation, bien que des abus soient encore commis.*

Le bizutage dans les universités est en diminution, ou en tout cas, la sauvagerie dont certains se sont enorgueillis pendant les récentes décennies, bien qu'il faille encore regretter quelque incident isolé [...] Avec le temps, la bienvenue qui était réservée aux nouveaux étudiants s'est dépouillée du caractère militaire, hiérarchique, servile qui a occasionné tant de contrariétés. Maintenant, les rites initiatiques ont l'habitude d'être aimables, et quelques-uns plutôt niais.

L'un des phénomènes les plus répétitifs dans le bizutage est l'alcool. À minuit un appel dans la porte de la chambre réveille l'étudiant récemment arrivé. Habillez-vous, lui dit-on. Le frayer du début se transforme en une fête dans les bars. De l'alcool et davantage d'alcool.

Il y a eu un temps, lointain déjà, dans lequel les vétérans jouissaient d'un tel pouvoir à l'université que leurs abus s'étendaient toute une année. Ils se faisaient apporter le café, cirer les chaussures, ils entraient en premier par la porte et, naturellement, ils occupaient la place d'honneur à table de la salle à manger. Plus propre aux histoires du service militaire que du domaine universitaire. Bien que plusieurs des actuels bizutages continuent de rappeler les anciennes casernes.

---ooOoo---

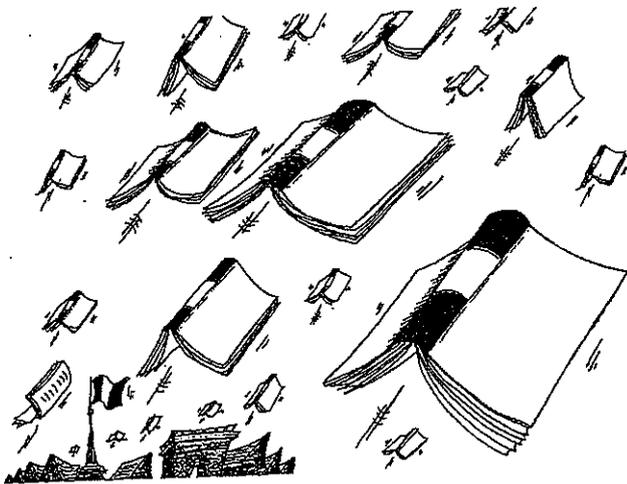
**EPREUVE ORALE D'ADMISSION : CONVERSATION AVEC LE JURY A PARTIR D'UN TEXTE A CARACTERE CULTUREL**

**PREPARATION** : 20 minutes

**ENTRETIEN** : 20 minutes

**COEFFICIENT** : 3

**SUJET N°1**



# Les libraires font de la résistance

Sans l'intervention de l'Etat, les libraires indépendants auraient depuis longtemps fermé boutique face à des géants comme Amazon.

— La Vanguardia Barcelone

**E**n 1997, la célèbre librairie parisienne *Le Divan* – rachetée par Gallimard au milieu des années 1970 – a décidé de déménager pour s'agrandir. Elle a cédé son local situé rue de l'Abbaye, face à l'église Saint-Germain-des-Prés, à une boutique chic de Dior, ce que beaucoup ont vu comme un mauvais présage. Les vieilles librairies semblaient condamnées à disparaître, menacées par les puissantes marques de mode et de luxe, qui paraissent seules capables de payer les loyers élevés des quartiers les plus huppés de Paris. Et pourtant... Quinze ans plus tard, en mai 2012, Dior a abandonné son emplacement privilégié au profit d'une nouvelle librairie : *La Huz*, gérée par Flammarion, qui a quitté son ancien siège boulevard Saint-Germain. Ce revirement de situation symbolise la capacité de résistance d'un secteur qui, en France, survit grâce au parrainage de l'Etat.

Si les Français adorent vanter leur caractère "exceptionnel" sur tous les terrains et notamment dans le domaine culturel, il n'en reste pas moins que Paris, comme toutes les autres grandes villes du monde, subit la pression des grandes chaînes internationales qui s'installent partout et menacent de faire disparaître les établissements commerciaux historiques et emblématiques. L'évolution des Champs-Élysées, où les grandes enseignes de mode continuent de gagner du terrain, est un signe évident de ce processus.

## Numérique

### LOBBYING

Aux Etats-Unis, plusieurs entreprises du secteur des technologies et des médias ont mis en œuvre un intense lobbying pour bénéficier d'un accès plus large au marché européen. Parmi elles, Apple, Google ou encore le distributeur de films en ligne Netflix. Le marché mondial de l'espace numérique est actuellement dominé par les opérateurs américains et leurs concurrents européens sont à la traîne, écrit **The New York Times**. Pour les pays comme la France, explique le quotidien américain, le cœur du problème est le contrôle de l'espace numérique et l'impact de l'économie en ligne sur la culture.

Les municipalités, quant à elles, ont peu de moyens de riposter. La loi leur permet de délimiter des zones de protection pour garantir la diversification commerciale et leur accorde un droit de préemption pour éviter certaines transactions. Toutefois, la complexité de la procédure fait que les maires y ont rarement recours. La fermeture de la brasserie *Au pichet du Tertre*, qui sera sûrement remplacée par un café Starbucks – non sans une vague de protestations dans le quartier –, montre les limites de ce cadre juridique.

Les librairies traditionnelles, qui font partie intégrante du paysage urbain parisien, sont particulièrement exposées à cette menace. Pourtant, les diverses mesures de l'Etat ont permis de préserver une bonne part de ce secteur, dont l'importance est considérée comme stratégique.

Avec un réseau qui compte plus de 2 500 établissements et emploie 13 000 à 14 000 personnes, les librairies indépendantes restent en France la colonne vertébrale du secteur éditorial. En tout, 41 % des ventes de livres (soit 450,6 millions d'exemplaires en 2011) se font dans ces boutiques. Les libraires de quartier incarnent toujours une institution solidement enracinée ; certains succès éditoriaux sont d'ailleurs directement attribués à leur travail. Si les librairies parviennent à résister malgré les difficultés, c'est en grande partie grâce à l'aide publique et au cadre juridique qui limite la concurrence des grandes enseignes commerciales, comme la loi sur le prix unique du livre adoptée en 1981 à l'initiative du ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang.

**Plan Marshall.** Aucune des aides destinées aux librairies ne permet directement de garantir leur emplacement historique ; il s'agit de maintenir leur activité. Cela semble toutefois avoir suffi à sauver un grand nombre d'entre elles.

L'Etat, à travers le Centre national du livre (CNL), propose aux libraires plusieurs formes d'aides, à commencer par des prêts à taux zéro pour ouvrir, relancer ou reprendre une boutique indépendante, mais aussi des subventions directes afin de constituer ou reconstituer un stock de livres. D'autres mesures facilitent la création de sites Internet collectifs, de catalogues, etc.

Néanmoins, la situation actuelle a conduit le gouvernement à préparer une sorte de plan Marshall à l'intention des librairies, pour contrer la concurrence acharnée des grandes chaînes comme la Fnac et de la vente par Internet – incarnée par la multinationale Amazon, accusée par le Syndicat de la librairie française de "concurrence déloyale", car elle associe la réduction maximale légale de 5 % à la gratuité des frais de port. La ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, a été chargée d'annoncer la bonne nouvelle au cours de la seconde édition des Rencontres nationales de la librairie, qui ont eu lieu les 2 et 3 juin à Bordeaux.

Les mesures consistent essentiellement à créer un fonds spécial doté de 5 millions d'euros pour soutenir la trésorerie des librairies (avec des prêts à taux zéro), ainsi qu'un fonds d'aide à la reprise (plus de 4 millions d'euros). S'y ajoute une hausse de 2 millions d'euros au budget d'aides alloué au CNL. Les éditeurs apporteront quant à eux 7 millions d'euros sous la forme d'un fonds complémentaire. Par ailleurs, le ministère de la Culture nommera un médiateur chargé de veiller à l'application des normes qui régulent le secteur – notamment sur Internet – et il envisage également d'autres mesures législatives pour lutter contre le dumping des grandes multinationales.

— Luis Uriá  
Publié le 10 juin

---ooOoo---

EPREUVE ORALE D'ADMISSION : CONVERSATION AVEC LE JURY A PARTIR D'UN TEXTE A  
CARACTERE CULTUREL

PREPARATION : 20 minutes

ENTRETIEN : 20 minutes

COEFFICIENT : 3

SUJET N°2

## Culture et Internet : la timidité du rapport

**Lescure** Par Gregoire Poussielgue | 27/05 | 06:00 |

**Plus de dix ans après l'irruption d'Internet à haut débit dans les foyers français, l'acte II de l'exception culturelle a le mérite d'embrasser tous les aspects du problème. Mais ne constitue en rien une rupture.**

Pierre Lescure a bien travaillé. Le rapport qu'il vient de rendre au président de la République sur l'acte II de l'exception culturelle est détaillé, argumenté et exhaustif. Il propose une photographie complète des problématiques économiques auxquelles le monde culturel est confronté à l'heure du numérique, lequel a fait émerger de nouveaux acteurs, bousculé les usages, et amené la promesse d'un changement de modèle. Plus de dix ans après l'irruption d'Internet à haut débit dans les foyers français, ce rapport est sans nul doute le seul à englober tous les aspects culturels du problème, au risque de manquer de cohésion tant la variété des sujets est large. Il comporte pas moins de 80 propositions pour mettre le monde de la culture - de la photographie au livre en passant par la musique, le cinéma et l'incontournable audiovisuel - à l'heure du numérique. Prises plus dans le détail, les propositions du rapport Lescure peuvent être classées en trois grandes catégories : l'affirmation ou la réaffirmation des grands principes du monde culturel - « consacrer le numérique comme mode principal d'exploitation des oeuvres » est symboliquement placé en tête des propositions ; les mesures de grande ampleur, avec notamment l'accroissement du rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), la réforme de la chronologie des médias, la proposition de taxer les appareils connectés et la réforme de la taxation des télécoms ; enfin, les mesures d'ordre technique, de moindre portée et qui relèvent plus d'un nécessaire toilettage de la réglementation ou des usages.

Ceux qui attendaient le grand soir du modèle de la culture sur Internet seront néanmoins déçus : Pierre Lescure n'a pas pris de risque. Si, dans les années 1980, l'acte I de l'exception culturelle avait marqué l'avènement de nouveaux droits consacrant de nouveaux usages (les droits voisins pour la musique, la chronologie des médias pour le cinéma), les propositions de l'acte II ne constituent en rien une rupture. Réclamée par les tenants d'un Internet libre, la légalisation des échanges non marchands - en échange du paiement d'une contribution mensuelle forfaitaire - a été soigneusement mise de côté par Pierre Lescure. Ce dernier s'est inscrit dans la droite ligne des auteurs de précédents rapports, comme Denis Olivennes ou Patrick Zelnik, en maintenant le droit d'auteur comme pierre angulaire de tout le système.

Il n'a pas écouté les partisans de la « libération d'Internet » qui, pendant la campagne présidentielle, avaient été écoutés d'une oreille attentive par Aurélie Filippetti, devenue depuis ministre de la Culture et de la Communication. En ce domaine, ces propositions sur l'acte II n'ont pas manqué de décevoir ceux qui militaient pour une rupture et une nouvelle façon d'appréhender les échanges culturels, et leur modèle économique, sur la Toile. [...]

D'une façon générale, les réactions à ce rapport ont été presque sans surprise : le monde de la création l'a globalement applaudi, la presse anglo-saxonne a ironisé sur la frénésie de taxes, les opérateurs télécoms aussi, la Quadrature du Net a dénoncé la poursuite de la répression et les majors du disque ont déploré l'affaiblissement des sanctions contre les pirates... Rien de vraiment surprenant pour un acte II moins trépidant que le premier acte.

CONCOURS EXTERNE OUVERT A COMPTER DU 4 MAI 2013 POUR LE RECRUTEMENT DE  
CINQ ASSISTANTS DE CONSERVATION DU CADRE TERRITORIAL DU PATRIMOINE ET DES  
BIBLIOTHEQUES

---ooOoo---

EPREUVE ORALE D'ADMISSION : CONVERSATION AVEC LE JURY A PARTIR D'UN TEXTE A  
CARACTERE CULTUREL

PREPARATION : 20 minutes

ENTRETIEN : 20 minutes

COEFFICIENT : 3

SUJET N°3

## Inscrire l'Internet au patrimoine de l'humanité

Le Monde.fr | 22.10.2010 à 09h16 • Mis à jour le 22.10.2010 à 09h36 | Par Charles de  
Laubier, journaliste

Tant qu'il en est encore temps. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) serait bien inspirée d'inscrire l'Internet – avec un grand "I" – sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Cette reconnaissance universelle distingue tout bien culturel ou naturel digne de figurer sur la liste recensant l'"*héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir*". La convention de l'Unesco a d'ailleurs vu le jour en même temps que l'Internet, au début des années 1970. Aujourd'hui, plus de 180 Etats dans le monde l'ont ratifiée. C'est autant de pays qui sont aussi aujourd'hui parties intégrante du "réseau des réseaux". Alors que l'année 2010 marque le franchissement de deux seuils historiques – à savoir celui des 2 milliards d'être humains ayant accès à Internet par un réseau fixe et du 1 milliard s'y connectant à l'aide d'un téléphone multimédia ou smartphones (sur 5 milliards de personnes dans le monde utilisant un mobile) –, il serait temps de reconnaître l'Internet comme un patrimoine mondial à sauvegarder.

Il y a urgence car l'Internet historique, né il y a quarante ans, pourrait être amené à disparaître au profit de réseaux entièrement dédiés à des "services gérés" par les opérateurs télécoms et les fournisseurs d'accès. Là où le principe fondateur de la neutralité du Net – garantissant à tous un accès aux contenus et services disponibles sur le Web – faisait jusque-là l'unanimité, l'orientation vers une "régulation du trafic" et un "traitement différencié des flux" semble désormais prendre le dessus. L'Internet ouvert tel que nous l'utilisons encore aujourd'hui pourrait progressivement laisser place à des "réseaux propriétaires", sur lesquels seront pratiquées couramment la discrimination d'accès, la surveillance des données transmises selon la technique du *Deep Packet Inspection* (DPI), la limitation des débits selon une logique commerciale, le filtrage de contenus, voire le blocage de sites web ou la coupure de l'accès de l'internaute.

Et les "bonnes raisons" invoquées par les tenants de la fin de la neutralité du Net ne manquent pas : lutte contre le piratage des œuvres des industries culturelles, interdiction des sites Web à caractère pédopornographique, chasse aux jeux d'argent en ligne non autorisés ou encore cyberguerre contre le terrorisme. Même des Etats ayant inscrit dans leur Constitution la liberté d'expression et les libertés fondamentales s'apprêtent, comme en Chine, à établir des "listes noires" de sites Web que les fournisseurs d'accès seront tenus de bloquer. Si l'on ajoute à cela le prétexte de l'"explosion du trafic et de la vidéo" avancé par les opérateurs télécoms – las de devoir remettre à niveau les infrastructures existantes pour éviter leur saturation ou d'avoir à financer les réseaux de prochaine génération à très haut débit (fibre optique et 4G) sans "retour sur investissement" –, toutes les conditions sont réunies pour que sonne le glas de l'Internet universel. [...]

Sans l'idéalisme des pionniers et de leurs successeurs, l'Internet n'aurait jamais existé et ne serait pas le bien commun sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Mais son caractère neutre et universel risque d'être réduit à portion congrue, en l'occurrence à un "service de qualité minimale" à partir d'un "accès de base". Le mieux-disant (*best effort*) de la neutralité du Net s'effacerait devant le moins-disant, une sorte de service minimum du cyberspace. Au moment où les Etats-Unis et l'Union européenne mettent en place une législation de l'accès entre les "tuyaux" et les contenus, un rappel des fondamentaux du Net de la part d'une autorité supranationale serait le bienvenu pour préserver ce qui peut l'être encore. *"Construire la paix dans l'esprit des hommes"*, est le slogan de l'Unesco. *"Maintenir la neutralité de l'Internet pour tous"*, pourrait en être un autre pour cette organisation des Nations unies qui s'est donnée pour mission de *"contribuer à l'édification de la paix, à la lutte contre la pauvreté, au développement humain et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information"*. C'est Net et clair.